

Questions orales

● (1420)

[Traduction]

Je n'irai pas jusqu'à dire au chef de l'opposition que j'aurais dû l'accuser, quand il a mis sur pied son programme de candidature à la direction de son parti, d'avoir volé ma politique afin d'être élu chef de son parti.

LE DÉMÉNAGEMENT ÉVENTUEL À CHARLOTTETOWN DU
MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS EN
COMPENSATION DE LA PERTE D'INSTALLATIONS DE DÉFENSE À
SUMMERSIDE

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, on n'a fait aucune annonce officielle à propos de cette importante décision, et on n'a pas précisé quel ministre en a la responsabilité. Le bruit court, cependant, que le gouvernement aurait peut-être fait un compromis en établissant un ministère fédéral dans l'Île-du-Prince-Édouard, de façon à compenser la perte pour cette province d'une partie importante de certaines installations de défense. J'aimerais donc savoir du premier ministre si le gouvernement a eu des entretiens avec le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard ou ses hauts fonctionnaires à propos d'un compromis possible. Sinon, le premier ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement fédéral ne songe ni à déménager ni à réduire sensiblement les installations de défense de la base des Forces canadiennes de Summerside?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le ministre de l'Industrie et du Commerce a clairement précisé qu'il est le ministre responsable de cette phase de notre politique de décentralisation. Je tiens à ajouter que c'est un ministre très compétent.

Une voix: Il va démissionner la semaine prochaine.

Une voix: Pour se porter candidat au Québec.

M. Trudeau: Le député me demande si cette décentralisation entraînera un compromis. Je répondrai que cela n'a aucun fondement et je m'étonne qu'il y ait une rumeur à cet effet, à moins que ce ne soit pure invention de la part du député. J'aurais pensé qu'étant député de l'Île-du-Prince-Édouard, il nous en remercierait.

M. MacDonald (Egmont): Ma longue expérience m'a appris, monsieur l'Orateur, qu'il ne fallait jamais remercier l'actuel gouvernement de quoi que ce soit. Le journal de cet après-midi fait état en première page de la possibilité d'un compromis. Si c'est inexact, j'espère que le premier ministre tirera la situation au clair et qu'il dira que les conversations signalées en première page du journal de cet après-midi n'ont jamais eu lieu. Il sait comme moi à quel point la base des Forces armées de Summerside est importante pour l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard; je suppose qu'il voudra donner des assurances concrètes aux gens de cette province afin de dissiper les craintes exprimées dans les journaux d'aujourd'hui.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je peux certainement leur donner cette assurance. Ni le ministre chargé de la décentralisation ni moi-même n'avons parlé de cette question avec M. Campbell, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard. En ce qui me concerne, si ce que le député prétend avoir lu dans le journal s'y trouve effectivement, le journal ment.

[M. Chrétien.]

LES AFFAIRES INDIENNES

DEMANDE D'OPPOSITION AU TRANSFERT DE TERRAIN À LA
SOCIÉTÉ REED PAPER AVANT LE RÈGLEMENT DES
REVENDEICATIONS TERRITORIALES DES AUTOCHTONES

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le gouvernement fédéral a octroyé des fonds au grand conseil du Traité n° 9 dans le Nord de l'Ontario et l'a chargé de faire des travaux de recherche et de préparation sur les revendications territoriales dans cette région; de plus, ces revendications englobent notamment les 18,000 milles carrés de terrain que la société papetière Reed essaie d'obtenir du gouvernement ontarien; aussi, le ministre garantira-t-il à la Chambre que le gouvernement fédéral s'opposera à tout transfert de terrain par le gouvernement ontarien jusqu'à ce que toutes les revendications territoriales des autochtones soient réglées.

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je ne peux pas dire cela maintenant mais je tiens à signaler au député que les représentants de mon ministère rencontreront les chefs du grand conseil du Traité n° 9 demain à Toronto, afin de voir ce que nous pourrions faire pour résoudre les problèmes que pose ce permis.

M. Symes: Monsieur l'Orateur, je ne pense que la réponse du ministre apporte grande consolation aux autochtones. Puis-je poser à celui-ci une question supplémentaire? Le ministre ayant admis hier à la Chambre que son prédécesseur avait eu des entretiens avec le gouvernement ontarien au sujet du projet de cession de terrain à la société Reed, le ministre peut-il nous dire pourquoi son ministère, au moment même où il finançait des recherches sur les revendications territoriales des Indiens, dans la même région, n'a pas eu le simple bon sens de mettre les autochtones de la région au courant des projets de la Reed Paper et du gouvernement ontarien?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, contrairement aux affirmations du député, les Indiens de la région aimeraient que nous envisagions avec eux les solutions possibles, avant d'imposer la nôtre, comme l'a laissé entendre le député. C'est d'ailleurs ce que nous allons faire demain. Nous chercherons avec eux toutes les solutions possibles à ce problème, au lieu d'écouter le député.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

PROPOSITION DE REPORT DE LA DÉCISION RELATIVE À LA
DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ REED PAPER JUSQU'APRÈS LE
RÈGLEMENT DES REVENDEICATIONS TERRITORIALES DES
AUTOCHTONES

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, le fait est qu'on n'a absolument rien dit de cet affaire aux autochtones depuis des mois. J'aimerais adresser ma dernière question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale. Comme il est absent, puis-je l'adresser au secrétaire parlementaire? Comme la société Reed a demandé un octroi du MEER pour financer une scierie et une usine de papier d'emballage fort à Red Lake et à Ear Falls, tous deux situées dans la région en cause, et vu les assurances du ministre des Affaires indiennes et du Nord voulant que le gouvernement fédéral respectera tous les droits accordés par traités